



L'ÉGALITÉ « FEMMES & HOMMES »

AU SEIN DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES,
PARLONS-EN !



*L*e 17 décembre 2003, le Président de la République déclarait : « le degré de civilisation d'une société se mesure d'abord à la place qu'y occupent les femmes ». Oserais-je dire qu'il est donc évident que notre société n'est pas aussi civilisée qu'elle le devrait ? Certes, nous sommes moins mauvais que certains pays où la scolarisation des filles n'est pas encore totalement reconnue comme légitime. Cependant dans une démarche d'excellence c'est aux leaders de chaque paramètre qu'il faut se comparer et non aux derniers de la classe...

La Conférence des Grandes Ecoles a inscrit l'égalité hommes-femmes au titre de ses grands objectifs et invite chacune des Ecoles membres à s'impliquer résolument dans cette démarche de progrès collectif.

Christian Margaria, Président de la Conférence des Grandes Ecoles

L'ÉGALITÉ ENTRE « FEMMES & HOMMES » EST UN ENJEU MAJEUR.

POURQUOI ?

Question de compétitivité

La diversité des potentiels est un atout pour entreprendre. Créativité, pragmatisme, esprit d'équipe : la diversité des points de vue et des potentiels au sein d'une entreprise ou d'un organisme public est un facteur de bon fonctionnement interne et un terreau fertile pour l'innovation.

Question de gouvernance

Les femmes ont une expertise de plus en plus incontournable. Sur des questions scientifiques, techniques, ou de management, les entreprises et les institutions publiques recherchent l'expertise des femmes. La Banque Mondiale et un nombre croissant de « think tanks » comme le Club d'Amsterdam intègrent le point de vue des femmes comme un élément clef de la bonne gouvernance.

Question de démographie

Il faut trouver une solution à la pénurie de cadres. Toutes les études démographiques montrent que l'Europe va être confrontée à un déficit de population active dans les 20 ans à venir, tout particulièrement au niveau des cadres. Promouvoir des femmes cadres est un élément de réponse à cette pénurie : en France, nombreuses sont les grandes entreprises qui ont d'ores et déjà engagé des plans d'action pour recruter plus de femmes.

Question de justice sociale

Près de 80 % des femmes travaillent en France et pourtant elles restent très minoritaires aux postes de responsabilité tant dans les entreprises que dans la vie politique. Les discriminations sont nombreuses à l'embauche, à la promotion, en matière de rémunération ; elles sont parfois doublées de harcèlement moral ou sexuel.

Accompagner les changements de mentalité et construire de nouveaux modèles sont le rôle et la responsabilité de tous les acteurs de l'éducation.

FAIRE LE PREMIER PAS ...

C'EST SIMPLE !

Pour accompagner cette démarche égalité, la Conférence des Grandes Ecoles lance 10 pistes d'action :

- Inciter les Ecoles à nommer un(e) correspondant(e) de l'égalité entre « femmes & hommes » qui sera le contact privilégié de la CGE.
- Recueillir auprès des Ecoles les éléments de diagnostic définis par la CGE.
- Favoriser des rencontres régionales sur le thème de l'égalité.
- Monter des partenariats avec des grandes entreprises afin de promouvoir d'une part l'égalité au travail et d'autre part les carrières scientifiques auprès des femmes.
- Développer un partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans plusieurs régions bien identifiées afin d'effectuer un suivi personnalisé des lauréates du prix de la vocation scientifique et technique.
- Mettre en réseau la CGE avec des organisations engagées pour la promotion de l'égalité dans la vie professionnelle.
- Créer des partenariats avec le monde de la presse ou de l'édition.
- Faire mener une étude sur l'approche du genre dans certains sites relatifs aux divers métiers.
- Créer une rubrique « égalité femmes & hommes » sur le site de la CGE.
- Suivre l'évolution du label « égalité ».

A vous d'avancer !

L'ÉGALITÉ « FEMMES & HOMMES »

FAIT DÉSORMAIS L'OBJET

D'ÉVALUATIONS PUBLIQUES

UN ENGAGEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union Européenne soutient fortement le principe d'égalité des sexes, réaffirmé comme une des valeurs fondamentales de l'Union. Les critères d'attribution des sommes allouées dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE) intègrent explicitement la question de l'égalité des sexes. Les directives européennes votées en 2000 (directive 2000/43/CE et directive 2000/78/CE) prohibent la discrimination et le harcèlement tant en matière d'emploi que de formation.

Enfin l'Union Européenne soutient les projets qui visent à réduire les inégalités et assurer une meilleure cohésion sociale au travers du programme EQUAL (2004-2008) dont un des principes clefs est l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Les thèmes éligibles pour EQUAL concernent notamment l'accès au marché de l'emploi, la création d'entreprises, la formation tout au long de la vie et l'articulation des temps de vie.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
[http:// www.stop-discrimination.info](http://www.stop-discrimination.info)

**PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE ET
FONDS**
[http://europa.eu.int/comm/employment
social/equal_opp/index_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/employment_social/equal_opp/index_fr.htm)

PROGRAMME EQUAL
<http://www.equal-france.com>

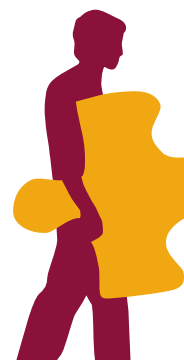
UN ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

En France, la loi du 16 novembre 2001 a renforcé le dispositif de lutte contre les discriminations tant pour les salariés que pour les agents des trois fonctions publiques.

En outre un label égalité a été mis en place par le Ministère français de la parité et de l'égalité professionnelle en 2004. Il récompense les meilleures pratiques des entreprises, des administrations ou des associations. A ce jour les premiers certifiés sont PSA Peugeot Citroën, Eads France, Airbus France, Eurocopter, Matra électronique, Eads Space transportation, Sagep (Eau de Paris), Barbin, Services funéraires de la ville de Paris.

LE SITE DU GOUVERNEMENT
<http://www.femmes-egalite.gouv.fr>

LE SITE DE L'ORGANISME DE CERTIFICATION
<http://www.afaq.fr>



QUE POUVONS NOUS FAIRE AU NIVEAU DE L'ÉTABLISSEMENT ?

AGIR SUR LA VIE DE L'ÉCOLE

- Veiller à maintenir ou recréer un climat général de respect, par exemple par une vigilance sur les représentations dégradantes des femmes et des minorités au travers de l'affichage ou des publications étudiantes; ou par une vigilance sur les comportements des élèves.
- Décliner les règles de l'égalité dans tous les documents et supports d'information de l'école.
- Afficher clairement (scolarité, service médical, sanitaires) des numéros d'aide aux femmes (SOS viol, SOS maternité, planning familial et contraception), ainsi que les coordonnées du ou de la correspondant(e) égalité.
- Réfléchir aux modalités d'entrée à l'Ecole et à leur impact sur les choix des jeunes filles en classes préparatoires.

AGIR EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT ET DE GESTION DES PERSONNELS

- Etablir un bilan sexué du personnel par catégories socio-professionnelles et par niveaux de responsabilité.
- Favoriser la mixité au sein de chaque département ou service, jury ou instance de décision.
- Permettre aux représentants des syndicats et aux personnels tant administratifs qu'enseignants de suivre une formation au « genre »*.
- Etre vigilant sur les conditions d'une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle pour tous, hommes comme femmes : horaires de travail, horaires de réunion, congés parentaux, offre de modes de garde.
- Inclure la problématique de la gestion des âges de la vie dans le déroulé de carrière.

* **GENRE** : Les différences qui existent entre les hommes et les femmes sont de nature biologique et sociale. Le sexe fait référence aux différences biologiques existant entre les femmes et les hommes. Le genre fait référence aux différences sociales entre les femmes et les hommes ; elles sont acquises et peuvent présenter des variations tant à l'intérieur des cultures qu'entre elles.



ET NOS ANCIEN(NE)S ÉLÈVES ?

Dans un contexte économique plus tendu et dans le cadre d'une réorganisation profonde du marché de l'emploi, l'orientation des élèves et le suivi des carrières sont des moments clefs de la formation dispensée.

CLÉMENTINE MARCOVICI,
corps de l'Etat

Après une année de stage scientifique dans une start-up en traitement d'images, je travaille depuis un an dans un centre logistique de l'usine Dacia lié au projet Logan, dont l'activité consiste à envoyer des composants automobiles dans d'autres usines de montage internationales. J'ai accompagné le démarrage de cette entité et cette expérience passionnante me donne envie de continuer à évoluer professionnellement en lien avec l'international et le monde industriel.

EMMANUELLE LEGUY,
KPMG SA

A la sortie de l'ESC, j'ai eu la chance d'intégrer KPMG ou j'ai découvert une profession passionnante. Depuis, j'ai évolué dans le métier de conseil et dans la prise de responsabilité au sein du cabinet. J'ai eu la chance à 33 ans, de devenir une des premières femmes associées de KPMG Entreprises. Je me considère aujourd'hui comme un chef d'entreprise partenaire de ses clients dans l'accompagnement de leur gestion, mais aussi manager d'une équipe et responsable de la rentabilité et du développement du cabinet.

MARIE LAURE CANONNE,
filiale du groupe Bouygues
spécialisée en génie électrique

J'ai pu tenter l'aventure de l'expatriation en VIE (volontariat international en entreprise) au Turkménistan dès ma sortie de l'école. J'ai été très bien reçue dans l'entreprise et sur les chantiers. Cette première expérience me donne envie d'évoluer dans ce secteur : la dimension humaine est très importante et les enjeux techniques passionnants.

Nous souhaitons inciter les employeurs à développer une nouvelle approche des parcours professionnels des jeunes diplômé(e)s. Comment ?

- Développer des informations sur les droits et les parcours professionnels des femmes au niveau des services d'orientation ou de suivi des carrières.
- Intégrer des statistiques liées au genre dans les enquêtes « premier emploi ».
- Sensibiliser les « campus managers » et les responsables RH à l'enjeu de l'égalité « femmes & hommes » dans leurs présentations.

SITES ET ASSOCIATIONS UTILES

<http://www.infofemmes.com> : un réseau de centres d'information sur les droits des femmes dans les domaines du droit, de l'emploi et de la vie quotidienne.

<http://www.droits-femmes.gouv.fr> : le portail du ministère.

La Conférence des Grandes Ecoles est une association de Grandes Écoles d'ingénieurs, de management et de haut enseignement multiple ou spécifique, toutes reconnues par l'Etat et délivrant un diplôme national sanctionnant au moins 5 ans d'études après le baccalauréat.

CONFERENCE DES GRANDES ECOLES

60 Boulevard Saint Michel

75272 PARIS CEDEX 06

Tel : +33.1.46.34.08.42

Fax : +33.1.46.34.56.70

Site : <http://www.cge.asso.fr>

Octobre 2005